

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024



TESTS D'ENTREE Mercredi 22 Mai 2024 : 9h00 – 16h00



SECTION SPORTIVE MIXTE RUGBY

Lycée Gaston Monnerville CAHORS

Renseignements : Sergio TINTI / 06 86 40 61 64



Toutes ces pièces sont à rapporter à la journée de tests prévue le mercredi 22 Mai 2024.

- Déclaration de candidature
- Photocopie des 2 bulletins (1^{er} et 2^{ème} trimestres) 2023 -2024

1. Dossier de candidature

Le dossier complet doit être apporté le jour de la sélection.
Les candidats seront retenus sur les critères sportifs et scolaires.

**Attention : une réponse positive aux tests ne signifie pas une admission définitive.
Il faut également être affecté règlementairement au lycée par la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale).**

2. Procédure d'orientation et d'affectation.

➤ Pour une entrée en classe de seconde générale et technologique :

- Si vous appartenez au secteur de recrutement du lycée, vous suivez la procédure normale d'affectation en lycée (procédure Affelnet).
- Si vous n'appartenez pas au secteur et que votre candidature est retenue, le lycée fera une demande de dérogation auprès de la DSDEN du Lot en demandant l'affectation au lycée Gaston Monnerville avec comme motif l'admission en section sportive.

➤ Pour une entrée en classe de seconde professionnelle :

Indiquer votre choix au professeur principal de la classe de troisième. Il n'y a pas de secteur géographique pour ces sections à recrutement départemental donc pas de dérogation à solliciter. L'affectation au lycée se fait uniquement après classement informatisé des candidatures à partir des résultats scolaires (procédure Affelnet).

➤ Pour une entrée en classe de première générale ou technologique :

- Si vous appartenez au secteur de recrutement du lycée, vous suivrez la procédure normale d'affectation.
- Si vous n'appartenez pas au secteur et que votre candidature est retenue, le lycée fera une demande de dérogation auprès de la DSDEN du Lot en demandant l'affectation au lycée Gaston Monnerville avec comme motif l'admission en section sportive.

SECTION SPORTIVE MIXTE RUGBY

La section sportive mixte rugby est une structure qui fait partie intégrante de l'Education Nationale. La section est soutenue par le Comité du Lot de Rugby et est partenaire des clubs du département.

S'inscrire dans une section sportive c'est :

- Venir au lycée pour faire des études et en accepter le règlement intérieur.
- Témoigner d'une réelle volonté de s'affirmer à la fois dans les études et dans le sport. Il faut être intimement convaincu que la réussite dans un domaine est étroitement liée à la réussite dans l'autre domaine.
- Respecter les règles de fonctionnement de la collectivité. Être membre d'une section sportive n'induit aucun droit particulier, aucun traitement préférentiel. Cela suppose le respect des horaires et de l'organisation qui régissent la vie du lycée (cours, self, internat, contrat de vie scolaire...).
- Avoir un comportement irréprochable à l'intérieur comme à l'extérieur du lycée. Appartenir à une section sportive c'est de fait, représenter la section, le sport pratiqué et, au-delà, le lycée. C'est être un exemple dans l'établissement, une référence pour ses camarades. Il convient donc de bien mesurer ce degré de responsabilité dans tous les actes de la vie quotidienne.
- **Les horaires de la section sont le lundi de 16h à 18h et le jeudi de 12h à 13h ou de 18h à 19h.**
- Seuls les internes ont des aménagements horaires pour l'internat.
- Les cours ont lieu du lundi 8h au vendredi 17h. **Le mercredi après-midi est réservé à l'UNSS pour le championnat d'excellence et l'Académie Régionale**
- Le bilan de la section sportive mixte apparaîtra sur le bulletin trimestriel : une appréciation sera donnée mais pas de note attribuée.
- Une charte portant sur les devoirs des élèves-joueurs sera signée par l'élève.
- L'appel sera fait lors de toutes les séances de la section sportive.

Une visite médicale sera organisée avec le Dr Abitteboul à la médecine du sport de Cahors.

Afin de faciliter l'accès aux soins des joueurs de la section sportive mixte rugby, une convention sera signée avec un cabinet de kinésithérapeutes.

Suivi médical : médecin scolaire et infirmière du lycée.

L'établissement dispose d'installations sportives proches (stade de Pierre Ilbert) et d'une salle de musculation au sein du lycée.

- Sergio Tinti, professeur d'EPS, Responsable/coordonnateur.
- Pierrick Giroix, DEJEPS Rugby à XV
- Corentyn Bappel, DEJEPS Rugby à XV en cours de formation
- Eric Decharme, BEES 2^{ème} degré rugby.

CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE MIXTE RUGBY

Pour être acceptée, toute candidature est conditionnée par trois éléments :

- Être sélectionné(e) lors de la journée de tests
- Être affecté(e) au lycée Gaston Monnerville par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- Être retenu(e) par la Commission de l'établissement qui sélectionne en fonction des tests et des résultats scolaires

Votre candidature en section sportive n'est pas dérogatoire et donne uniquement lieu à une bonification en cas de sélection.

1 journée de test sera organisée au lycée Gaston Monnerville :

Le mercredi 22 Mai 2024 de 9h00 à 16H00

Organisation de la journée :

9h30 - 12h : Partie pratique (aussi pour les élèves déjà à la section)

12h30 - 13h30 : Repas à la cantine

14h - 15h30 : Partie entretiens individuels (pour les nouveaux)

16h : Diffusion liste des élèves sélectionnés

Une réponse positive aux tests ne signifie pas une admission définitive.

Prévoir une tenue adéquate, une paire de chaussures à crampons et une paire de running.

Le dossier d'inscription complet devra être rapporté lors de la journée de tests.

**DECLARATION CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE MIXTE RUGBY**

ELEVE

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Taille : Poids:.....

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2023 / 2024 :

.....

Classe suivie 2023-2024 :

Téléphone portable.....

Classe demandée pour 2024 – 2025:

☐ Seconde générale

LV1.....

LV2.....

☐ Seconde professionnelle (spécialité à préciser)

☐ Première générale ou technologique (spécialités à préciser)

☐ Première professionnelle (spécialité à préciser)

Qualité demandée : ☐ INTERNE ☐ DEMI-PENSIONNAIRE ☐ EXTERNE

RESPONSABLE LEGAL

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe Téléphone portable.....

Adresse mail :

Lien avec l'élève : ☐ PERE ☐ MERE ☐ TUTEUR ☐ AUTRE (préciser) :

SITUATION SPORTIVE

Club actuel :

Poste de prédilection :

Autre poste possible :

Sélections, catégories et années

Section sportive collège : ☐ Oui Collège..... ☐ Non

A le

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

LA CHARTE DE LA SECTION SPORTIVE MIXTE RUGBY : LES DEVOIRS DES ELEVES - JOUEURS

Lorsque je m'engage dans la section sportive :

- Je suis acteur de ma réussite donc avoir une attitude de travail.
- Je me donne les moyens de réussir scolairement.
- Je donne une image positive du sportif.
- J'assiste à tous les entraînements et à tous les matchs UNSS.
- Je respecte le règlement de l'établissement et de la section.
- J'assume les exigences d'une pratique de haut-niveau Scolaire.
- Je transmets dans mon club les valeurs et les connaissances acquises.
- J'établis une relation de confiance avec les responsables de la Section.
- Je respecte mes camarades.
- Je respecte l'ensemble des Personnels de l'établissement.
- J'accepte les tâches nécessaires à la vie d'un groupe.
- Je m'implique dans le projet associatif ou projet d'établissement
- Je défends et porte des valeurs de solidarité (initiateur de projet et aide dans groupe)

Nom Prénom parents :

Nom Prénom élève :

.....

.....

Signature des parents

Signature de l'élève-joueur

Confirmation à renvoyer avant le 20/05/2024 par mail à :

secretariat-eleves.0460493L@ac-toulouse.fr

✂.....



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée polyvalent
Lycée des Métiers Gaston Monnerville
Cahors

**CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE MIXTE RUGBY
LYCEE GASTON MONNERVILLE 24/25**

Nom Prénom

Date de naissance

Etablissement scolaire en 2023/2024.....

Téléphone parent(s) :

Lors de la journée de tests du mercredi 22 mai 2024 :

☐ Je prendrai mon repas au réfectoire

☐ Je ne prendrai pas mon repas au réfectoire

Signature des parents,

Signature de l'élève,